



INFORMATION ANNUELLE

(à fournir dans le cadre de l'article 66 de la loi du 16 juin 2006 dite "Loi Prospectus")

Période : du 1^{er} avril 2009 au 30 avril 2010

Veillez noter que certaines des informations publiées dans les documents peuvent, le cas échéant, être obsolètes.

LISTE

Toutes les informations listées ci-après peuvent être consultées in extenso sur le site Web d'Unibra sous le chapitre "Information financière".

1. Information destinée aux actionnaires :

- Paiement des dividendes et services financiers
- Calendrier financier
- Convocation à l'Assemblée Générale de 2009

2. Communiqués de presse occasionnels :

- Communiqué annuel du 1^{er} avril 2009 – Résultats au 31 décembre 2008.
- Communiqué annuel du 30 avril 2010 – Résultats au 31 décembre 2009.

3. Information périodique :

- 1^{ère} déclaration intermédiaire de l'exercice 2009 (14 mai 2009)
- 2^{ème} déclaration intermédiaire de l'exercice 2009 (13 novembre 2009)
- Résultats au 31 décembre 2008 – Rapport financier annuel (24 avril 2009)
- Résultats au 30 juin 2009 – Information semestrielle (26 août 2009)
- Résultats au 31 décembre 2009 – Rapport financier annuel (30 avril 2010)

4. Notification de transparence

Déclaration dans le cadre de la loi du 1^{er} avril 2007 (loi OPA) – Actualisation 31 août 2009
Déclaration de participation du 3 décembre 2009
Déclaration de participation du 4 décembre 2009 (mise à jour)
Déclaration de participation du 16 décembre 2009